

REUNION PUBLIQUE DU 23 MARS 2010 MENCHECOURT

Le Maire répond aux habitants

Questions posées/problèmes soulevés :

Voirie :

- Problème de nettoyage des rues et des trottoirs Avenue de la Chapelle, Rue Nau et dans les rues environnantes (encombrants). Le demandeur a déjà envoyé un fax aux Services Techniques sans réponse à ce jour. (M. THOREL)

Réponse : M. le Maire rappelle que le ramassage des encombrants est la compétence de la Communauté de Communes de l'Abbevillois. Un effort sera porté sur le quartier pour ce qui est de la compétence Voirie.

- Demande de création de trottoirs vers les arrêts de bus en venant des Hauts de la Bouvaque (Mme Delgrange)

Réponse : Les coordonnées de Mme Delgrange ont été laissées à M. HEMERLE pour une visite sur place afin d'étudier la faisabilité de sécuriser l'accès aux transports.

- Problème de nettoyage Rue de Haut et Rue de Menchecourt

Réponse : L'information sera relayée au Service Voirie.

- Installation d'une friterie à mi Boulevard de la République : la Ville a-t-elle donné son accord (auvent sur le domaine public) ? Y a-t-il une distance limite entre une habitation et une friterie ? (M. QUEVAL)

Réponse : M. le Maire indique que concernant la partie privée il ne peut pas intervenir (sauf s'il y a un trouble à l'ordre public) s'agissant d'un litige privé qui relève du tribunal d'instance. Les services municipaux se chargeront de vérifier l'emprise sur le domaine public. Une tentative de conciliation peut être mise en place.

- Nids de poule Chaussé Marcadé (M. GROGNET)

Réponse : M. le Maire indique que le coût des réfections de voirie 2009 était supérieur à 1 million d'euros et invite M. Grognet à communiquer à M. HEMERLE les lieux précis.

- Les horaires d'ouverture du cimetière peuvent-ils être modifiés ? (fermeture actuelle à 17h45)

Réponse : M. le Maire indique que cela sera vu avec Mme Michaut pour que le gardien ferme plus tard, au moins en période estivale.

- Au niveau des Hauts de Menchecourt : Poubelles sur les trottoirs.

Réponse : Un courrier sera envoyé aux locataires par l'ODA pour leur demander de rentrer les poubelles.

- Dans le cadre des travaux du Chemin du Bois de Campanelle, n'aurait-il pas été possible d'élargir la chaussée ? (M. LOURDEL)

Réponse : M. le Maire indique qu'il ne voit pas comment cela peut être possible techniquement. Le but de ces travaux n'était pas d'en faire une voie de circulation. Un aménagement sera fait en fin de chemin pour faire respecter l'arrêt des véhicules.

Sécurité :

- Rue de Menchecourt : Excès de vitesse des voitures et des camions.

Réponse : M. le Maire indique qu'un stationnement en chicane fixe alterné sera étudié. Des campagnes de contrôle de vitesse peuvent être également mises en place, conjointement par la Police Municipale et Nationale. Le respect de l'arrêté municipal réglementant la circulation des poids-lourds sera par ailleurs vérifié.

- Problème de vitesse Rue des Argillières.

Réponse : Cela sera étudié afin de trouver la solution optimale.

Environnement / aménagements :

- Devenir des terrains occupés par les jardins ouvriers.

Réponse : M. le Maire indique qu'ils seront soit rétrocédés à la Ville, soit confiés à la Société d'Horticulture qui s'en occupe déjà. Un contact sera pris avec l'association pour étudier la possibilité de créer un accès vers le Parc de la Bouvaque pour les valoriser.

- Des travaux à l'église Notre Dame de la Chapelle sont-ils prévus ?

Réponse : M. le Maire indique que des travaux sont à engager sur cette église pour ne pas se retrouver dans la situation actuelle de l'église Saint Jacques.

- Quel est le devenir de l'église Saint Jacques ? (2 demandes dont M. Philippe DUCLERCQ)

Réponse : M. le Maire fait un point sur la situation de l'église Saint Jacques. Il rappelle qu'elle est très dégradée, des pierres tombent régulièrement. L'édifice étant de plus en plus dangereux l'accès à l'école a été interdit et se fait désormais par l'impasse Jean Berquin.

Une étude a été faite par l'architecte des bâtiments de France pour trouver une solution et stopper sa dégradation, le coût pour la 1ère tranche serait de 5,7 millions d'euros.

L'estimation des travaux de rénovation faite par l'architecte de la ville s'élève à 10 millions d'euros. La ville ne peut bénéficier de subvention car ce bâtiment n'est pas classé, il faut soit avoir recours au mécénat, soit répercuter cette somme sur les impôts.

- Cimetière de la Chapelle : des feuilles des tilleuls tombent régulièrement sur les sépultures situées à proximité de la deuxième entrée. (M. LOURDEL)

Réponse : Un programme de reprise des concessions perpétuelles et d'entretien des cimetières va être entrepris.

- Rive Droite de la Somme (partie entre la voie ferrée et le silo) en très mauvais état. L'entretien des fossés est à faire (M. LOURDEL)

Réponse : M. le Maire indique que cela sera signalé au Service Développement Durable.

- Devenir de la sucrerie.

Réponse : M. le Maire souhaite reprendre quelques dates importantes pour la reconquête de ce site. La décision a été prise en octobre 2007 par TEREOS de se séparer de son unité de production d'Abbeville, avec obligation de rendre le terrain exempt de points durs, c'est à dire à l'état de parking, pour octobre 2010.

Le démantèlement a été plus rapide, à priori le chantier sera terminé en avril 2010. Dès l'arrivée de la municipalité actuelle, M. le Maire a rencontré le directeur de TEREOS afin de connaître ses projets pour ces terrains (encore actuellement propriété de TEREOS).

Des propositions de vente avaient été faites à des prix non acceptables (supérieurs à l'estimation des domaines).

TEREOS a donc désigné un Cabinet d'aménagement (LINEA) afin de réfléchir au réaménagement de ce site une fois la démolition opérée, puisque le but était de limiter au maximum une friche de plusieurs hectares en cœur de ville pendant plusieurs années.

Les demandes faites par la ville sont : du commerce de proximité, la construction de logement social et de logement en accession à la propriété, un travail avec la Chambre de Commerce et d'Industrie avec pour objectif la création d'un village d'entreprises ou une pépinière d'entreprises pour retrouver de l'activité sur ce site, sachant que l'activité industrielle ne serait plus possible.

D'autres projets peuvent prendre place sur cet espace, notamment le nouveau conservatoire de musique et la construction du commissariat de police.

Sur l'aire à betteraves, le cabinet étudie la possibilité de création d'une résidence seniors avec des services qui permettent le maintien à domicile. Le Cabinet doit rendre ses conclusions d'ici la fin du mois d'avril . Une fois ces éléments obtenus, une réunion publique sera organisée avec les habitants du quartier.

- Devenir des abattoirs

Réponse : Une entreprise d'expertise comptable va s'y installer une fois la dépollution du sol effectuée. Un aménagement paysagé (parc) sera réalisé sur l'arrière.

- Devenir de la cheminée de la sucrerie

Réponse : L'entretien et la sécurité de la cheminée seront pris en charge par les entreprises de téléphonie qui ont leurs antennes relais dessus.

- Devenir des friches industrielles et commerciales et d'UNIPACKAGING (M. SELLIER).

Réponse : La Ville tente de reconquérir les friches tout en sachant qu'il ne sera pas possible de faire de l'activité économique. Concernant le devenir d'UNIPACKAGING, le terrain est toujours disponible et appartient à la Communauté de Communes de l'abbévillois. M. le Maire a repris attache avec l'entrepreneur à qui il a indiqué souhaiter un business plan (demandé en mai 2008 et sans réponse à ce jour).

- M. DELVINCOURT félicite les agents municipaux pour le travail réalisé durant l'hiver dernier Rue des Hauts de la Bouvaque.
- Quel est le devenir de la voie privée ? Il demande les coordonnées de l'association syndicale libre.

Réponse : M. le Maire tient également à saluer le travail des agents municipaux. Il indique par ailleurs que le lotissement a été réalisé par FINAXIOME qui a géré les espaces. Aujourd'hui, les espaces sont encore des voies privées. Un contact va être pris pour une éventuelle rétrocession selon certaines conditions. Les coordonnées de l'association seront communiquées à l'intéressé par les Services Techniques.

Circulation et stationnement :

- Demande de sens unique Rue de Haut

Réponse : M. le Maire indique que cela sera étudié dans le cadre du plan de circulation.

Économie / Emploi :

- Quel est le devenir de la « Zone Intermarché » ? Les trottoirs Côte de la Justice seront-ils refaits ?

Réponse : Le projet d'installation de nouvelles enseignes à proximité d'Intermarché a été rejeté à l'unanimité par tous les membres de la commission. Le délai maximal de présentation d'un nouveau dossier a été fixé à septembre 2010. Un aménagement de cette entrée d'Abbeville sera dans les mêmes temps réalisé afin de la rendre attrayante.